

MARCHÉ FRASNES-LEZ-ANVAING

# JEAN-LUC CRUCKE a usé ses bottines



» Vincent Duchâteau et Jean-Luc Crucke ont bouclé ce mercredi une fameuse épopée. © VAN DEN BRIL

► Le député-bourgmestre de Frasnes a terminé ce mercredi son tour de Wallonie

► Il l'a fait ! Jean-Luc Crucke, le député-bourgmestre de Frasnes-lez-Anvaing s'était lancé, avec son ami de toujours Vincent Duchâteau, dans une aventure assez folle : Celle de traverser, à pied, toute la Wallonie.

Et il y est parvenu ce mercredi, sur le coup de 17h30 après une ultime étape qui l'a mené de Celles à son fief de Frasnes-lez-Buissenal.

Wallonie. La beauté et la diversité des paysages d'une part. La gentillesse des gens de l'autre. Évidemment, il y a quelques changements notoires entre la ville et la campagne mais au fil des kilomètres, on ne retient que le positif. Et surtout, je me suis dit que finalement, nos Collines, elles sont quand même belles. Il faut déjà aller loin pour trouver plus beau".

**AU TOTAL**, ce sont pas moins de 897 km que le duo a parcourus. "Un ami, Fabrice Gaillez, m'avait prévenu que le plus dur, cela allait être de s'arrêter", confessait à son arrivée Jean-Luc Crucke. "Et il a raison. Je me sens en pleine forme".

Mais si Jean-Luc se sent bien, il veut retrouver au plus vite son occupation première : la politique. "Cela fait trois jours que cela me trotte. Plus on se rapprochait de Frasnes-lez-Anvaing, plus j'avais envie de revenir dans ma commune pour travailler. Et de retourner au parlement pour y débattre. Cela m'a manqué".

L'aventure est encore trop fraîche que pour en faire le point. "Il y a tellement de choses à dire sur la

**DE CETTE EXPÉRIENCE** sportive et humaine, Jean-Luc Crucke ne veut retenir que le positif. "On ne s'est pris la tête que deux fois", sourit-il. "Le temps que Vincent comprenne qu'il avait tort (rires). Plus sérieusement, nous avons pu tester toute

Le maire de Frasnes a parcouru 897 km à travers la Wallonie

forme de logement. Je ne suis pas certain que je retenterai le camping. Par contre, nous avons dormi dans des gîtes magnifiques, de belles chambres d'hôte ou encore testé l'airbnb".

Jean-Luc Crucke va pouvoir maintenant s'atteler à la concrétisation de son projet d'écrire un livre. "J'ai plein d'idées en tête. Je m'aiderai des 1.200 photos que j'ai prises tout au long du parcours. Il sortira en 2017".

T. VdB.

JUSTICE WALLONIE PICARDE

## Jean-Philippe Rivière ENTRE EN FONCTION

► Élu en juin dernier, M<sup>e</sup> Jean-Philippe Rivière entame son mandat de bâtonnier de Tournai

► Si l'information était connue depuis la fin juin dernier, elle n'est effective que depuis ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre. C'est en effet depuis ce jour que M<sup>e</sup> Jean-Philippe Rivière est devenu officiellement le nouveau bâtonnier du

barreau de Tournai. Il succède ainsi à M<sup>e</sup> Jean-Max Gustin après un mandat qui aura duré deux ans.

Déjà désigné, il y a deux ans, vice-bâtonnier du barreau de l'arrondissement judiciaire de

Tournai-Ath-Mouscron, Jean-Philippe Rivière a été élu par ses pairs lors des élections qui se sont tenues le 24 juin dernier. "Être vice-bâtonnier, c'est déjà une forme d'écologie", assure le bâtonnier. "J'ai donc eu le grand plaisir d'occuper cette fonction sous le bâtonnier Gustin. Cela m'a déjà permis de me faire une idée de ce qu'allait être ma fonction par la suite".

Le bâtonnier a donc deux rôles qu'il faut bien distinguer comme l'assure M<sup>e</sup> Rivière.

"Il y a tout d'abord un rôle de représentation extérieure. Élu par ses pairs, le bâtonnier a pour mission de représenter son barreau à l'égard du monde extérieur, à savoir les fédérations d'ordre, le monde judiciaire et politique, la presse, etc... Le bâtonnier a également un rôle interne. Il doit présider le conseil de l'ordre des avocats et est également pour trancher dans les conflits qui pourraient survenir entre avocats. Si nécessaire, il y a également une fonction disciplinaire si un avocat manque par exemple au devoir de notre code de déontologie".

**LA FONCTION** de bâtonnier n'empêche en aucun cas de pou-

voir continuer à plaider. "Et fort heureusement !", assure Jean-Philippe Rivière. "C'est d'ailleurs important de le préciser car je me souviens qu'un de mes prédécesseurs qui avait vu ses clients partir, pensant qu'il n'était plus avocat suite à son accession à la

fonction de bâtonnier ! Il est évident que tout cela se fait en plus des activités habituelles de l'avocat qui continue sa fonction à plein-temps. C'est une question d'organisation."

Jean-Philippe Rivière entame donc ce jeudi son mandat d'un an, renouvelable une fois

M. Del.

"Être vice-bâtonnier m'a permis de me faire une idée de ce qu'allait être ma fonction"

### Juge suppléant, un autre monde

**TOURNAI** Jean-Philippe Rivière occupe de temps en temps la fonction de juge suppléant. "Pour cela, il faut être titulaire d'un diplôme de droit mais pas nécessairement être avocat. Il y a des juges suppléants, notamment en justice de paix, qui sont notaires. Il y a même eu des juges suppléants qui étaient ni notaire, ni huissier, ni avocat mais qui avaient leur diplôme."

Le juge suppléant est ainsi amené à suppléer un magistrat malade ou en vacances. Nommé par le Roi Albert II en août 2001, M<sup>e</sup> Rivière siège cependant rarement. "Cela arrive une à deux fois par an, souvent pendant les vacances. Cela fait bizarre de se retrouver de l'autre côté de la barre mais cela reste néanmoins une très belle expérience."

M. Del.



» M<sup>e</sup> Rivière est le nouveau bâtonnier du barreau de Tournai. © DR